

ENTRE LES SOUSSIGNES

Madame Françoise LEFEVRE, agissant au nom et pour le compte de l'Association « CAFE DE L'AVENIR », en sa qualité de Présidente de ladite Association, association constituée conformément à la loi du 1^{er} Juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, dont le siège est basé au 30 rue Falguière 75015 PARIS.

Madame Elisabeth EISELE, Secrétaire Générale de ladite Association

Messieurs Christophe CASTEL et William COUSIN, membres du Conseil d'Administration et Représentants de ladite Association à Rouen,

Ci-après dénommée CAFE DE L'AVENIR - ROUEN.

D'une part,

ET

La Ville de ROUEN, représentée par Monsieur Bruno BERTHEUIL, Adjoint au Maire chargé de la Vie étudiante, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 25 Septembre 2009, et en vertu de la délégation qui lui a été donnée par arrêté de Madame le Maire en date du 5 mai 2008,

Ci-après dénommée LA VILLE.

D'autre part

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT

Le dispositif proposé par le Café de l'Avenir répond à des préoccupations sociales et économiques, d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés sur le territoire rouennais. La Ville souhaite soutenir et accompagner ce dispositif, c'est pourquoi la Ville et le Café de l'Avenir Rouen signent ensemble cette convention.

CAHIER DES CHARGES

Le Café de l'Avenir Rouen prend en charge la location du lieu et l'accueil des participants. Il mobilise son réseau d'accompagnateurs et organise le déroulement des sessions.

La participation de la Ville à ce dispositif se matérialise par la mobilisation de réseaux (entreprises et structures touchant le public visé), de moyens humains (pour la

coordination technique du dispositif) et de moyens de communication (pour valoriser le dispositif auprès de la population rouennaise).

UN LIEU

Le Vicomté : 70, rue de la Vicomté – 76000 Rouen

Description :

5 niveaux...

Niveau 0 : Bar / Niveau 1: Restaurant / Niveau 2 : Bar-billard / Niveau 3 : Salle de conférence / Niveau -1 : Bar-concert

Particularités :

Le niveau 2 : un espace « cosy » dédié à la détente, équipé d'un bar et de quatre billards. Ce niveau peut être aussi privatisé pour diverses occasions (show-room, anniversaires, expos...).

Le niveau 3 : un espace pour organiser des événements (lancement de produit, séminaire, réunion...) dans un espace entièrement équipé et modulable.

Le propriétaire du Vicomté met à notre disposition :

- le niveau 2 configuré pour recevoir une cinquantaine de personnes dans le cadre du Café de l'Avenir-Rouen.
- le niveau 3 pour des interventions particulières
- un barman dédié et des boissons rafraîchissantes, non alcoolisées

Une contrepartie forfaitaire d'un montant TTC de 300,00 € par séance. Ce montant pourra être révisé à la baisse ou à la hausse au fil du temps. L'idée étant de couvrir le salaire du personnel et les frais de fonctionnement. Néanmoins ce budget semble couvrir le fonctionnement jusqu'à une capacité de 80 à 90 personnes.

DES RENCONTRES

Au café : 30 minutes à 45 minutes d'entretien, en tête-à-tête, sur rendez-vous, entre des jeunes diplômés (minimum bac + 2), en difficulté dans leur recherche d'emploi et des professionnels de l'entreprise (chefs d'entreprises, cadres, DRH, ingénieurs, juristes... de grands groupes ou de PME), tous bénévoles.

DES OBJECTIFS

- Sortir les jeunes de leur isolement et leur redonner confiance,
- Leur apporter des méthodes de recherche d'emploi et développer leurs capacités à se vendre,
- Construire avec eux une véritable stratégie,

- Leur permettre de décrocher le poste correspondant à leur ambition et aux attentes de l'entreprise,
- Leur faire connaître le monde de l'entreprise et ses besoins.

UN SUIVI

Sous la forme d'une charte co-signée par le jeune et son accompagnateur à l'issue du premier entretien. C'est un engagement mutuel à rester en contact régulièrement jusqu'à ce que le jeune ait trouvé un emploi.

DES ATELIERS COLLECTIFS POUR LES JEUNES ET LES ACCOMPAGNATEURS

Se dérouleront sur place, au café et après les entretiens. Ils seront animés à chaque séance par un accompagnateur différent et volontaire : une présentation de 15 minutes sur un thème lié à la problématique l'emploi, suivi de questions / réponses et d'un éventuel débat.

UN SITE

Pour l'envoi des CV et l'inscription des jeunes qui reçoivent confirmation de leur rendez-vous au café par mail.

Pour des informations diverses sur le café et les actualités.

DU RECRUTEMENT

- De jeunes diplômés : contacts, partenariats avec Universités, grandes Ecoles, missions locales, associations (APEC ...)
- D'accompagnateurs : contacts entreprises, administration, chambres de commerce et d'industrie, antennes emploi.

DE LA COMMUNICATION

- Tous types de presse : écrite, radio, TV, supports locaux,
- 1 ou 2 événements par an, au café, à l'issue des entretiens : soirées réunissant journalistes, politiques, associatifs, divers partenaires pour leur faire connaître notre action.

DU RELATIONNEL

- Des rencontres, 3 fois par an, entre l'équipe du café de l'Avenir et les accompagnateurs pour mieux se connaître, échanger, partager les expériences.

UNE PHILOSOPHIE

« Créer du lien entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise ».

Fait à Rouen, en 2 exemplaires originaux
Le

p. le Maire de ROUEN
Par délégation,

Bruno BERTHEUIL
Adjoint au Maire

L'ASSOCIATION

CAFE DE L'AVENIR.
La Présidente

Françoise LEFEVRE

Les représentants locaux :

Christophe CASTEL

William COUSIN